

Franckesche Stiftungen zu Halle

Brief von Herrn Veron an August Hermann Francke.

Veron

Halle (Saale), 21.07.1716

Nutzungsbedingungen

Die Digitalisate des Francke-Portals sind urheberrechtlich geschützt. Sie dürfen für wissenschaftliche und private Zwecke heruntergeladen und ausgedruckt werden. Vorhandene Herkunftsbezeichnungen dürfen dabei nicht entfernt werden.

Eine kommerzielle oder institutionelle Nutzung oder Veröffentlichung dieser Inhalte ist ohne vorheriges schriftliches Einverständnis des Studienzentrums August Hermann Francke der Franckeschen Stiftungen nicht gestattet, das ggf. auf weitere Institutionen als Rechteinhaber verweist. Für die Veröffentlichung der Digitalisate können gemäß der Gebührenordnung der Franckeschen Stiftungen Entgelte erhoben werden.

Zur Erteilung einer Veröffentlichungsgenehmigung wenden Sie sich bitte an die Leiterin des Studienzentrums, Frau Dr. Britta Klosterberg, Franckeplatz 1, Haus 22-24, 06110 Halle (studienzentrum@francke-halle.de)

Terms of use

All digital documents of the Francke-Portal are protected by copyright. They may be downloaded and printed only for non-commercial educational, research and private purposes. Attached provenance marks may not be removed.

Commercial or institutional use or publication of these digital documents in printed or digital form is not allowed without obtaining prior written permission by the Study Center August Hermann Francke of the Francke Foundations which can refer to other institutions as right holders. If digital documents are published, the Study Center is entitled to charge a fee in accordance with the scale of charges of the Francke Foundations.

For reproduction requests and permissions, please contact the head of the Study Center, Frau Dr. Britta Klosterberg, Franckeplatz 1, Haus 22-24, 06110 Halle (studienzentrum@francke-halle.de)

[urn:nbn:de:gbv:ha33-1-52449](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:gbv:ha33-1-52449)

21 III 1716

Monsieur

57

J'apprens avec un sensible chagrin que
toutes les fois que vous venez à parler
de moi, vous en parlez comme d'un homme
sans foi, sans loi, livré aux passions les
plus honteuses et en un mot entièrement
abandonné de Dieu. Je me souviens, Mon-
sieur, qu'après que le cadet de Mess.
Binninger eut eu l'honneur de vous
faire la reverence et que je lui de-
mandai s'il n'étoit pas bien édifié de

vosre pieus entretien, je fus extrêmement surpris quand il me répondit que vous l'aviez exhorté à ne pas imiter ses freres ni moi dans nos dereglemens et de prendre justement le contre pied de nôtre conduite. Je me serois contenté du bon temoignage que me rend ma conscience, si Mr Binninger l'ainé ne m'avoit assuré en bonne compagnie que samedi passé votre Magnificence lui avoit dit que lui, ses freres et moi, nous étions tous des gens plongez dans la debauche et le libertinage, entièrement destitués de la grace de Dieu. C'est Monsieur ce qui m'oblige à vous prier de vous mieux informer de ce que je suis

Et de ne point prêter l'oreille à de
faux frères à humilité superbe, qui
sans doute se veulent faire un mérite
auprès de votre Magnificence par d'in-
justes rapports sous ombre d'un zèle
pour la Religion. Confondez, Monsieur, par
un motif de cette charité divine, qui
vous anime, et par les grandes lumières
que le bon Dieu vous a données, les
mauvaises pratiques de ces coeurs
doubles, et de ces langues envenimées
qui répandent leur poison sur les innocents.
Vous ne voudriez pas, Monsieur, en
m'imputant des crimes dont je suis
incapable, détruire les infinies obli-
gations que vous vous êtes si généra-
lement acquises sur moi. Je suis sur
le point de retourner dans mon pays; vous

ne permettez pas que quand je m'y
trouverai parmi de bonnes ames qui
feront l'éloge de votre véritable et
solide piété, je demeure muet dans
une si belle occasion de parler ou
que tout au plus, je me trouve contraint
de parler de vous comme le savant
et pieux Corneille parle en ces quatre
vers, du Cardinal de Richelieu après
sa mort.

Qu'on dise bien ou mal du fameux Cardinal,
Ma prose ni mes vers n'en diront jamais rien.
Il m'a trop fait de bien pour en dire du mal,
Il m'a trop fait de mal, pour en dire du bien.

Enfin, je vous conjure, Monsieur de me
rendre plus de justice dans la suite et
de croire que je suis très sincèrement et
avec une profonde vénération

Monsieur

à Halle ce 24
juillet 1716.

De votre Magnificence
Le très-humble et très-obéissant
serviteur. J. B. N. Du Commun dit Venn.